

EAG Pâtisserie

EA - Entreprise Adaptée

Qui est concerné ?

Nécessité de Notification MDPH

Structure spécialisée dans l'accueil d'un certain public :
Personnes en situation de handicap

Domaines d'activités principaux

Emploi, formation et insertion professionnelle

Coordonnées

ZA le Parvis 71 rue du Vallon 38500
Voiron

contact@eag-patisserie.fr

09 83 79 14 09

<https://www.eag-patisserie.fr/>

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées

Voir la liste des communes concernées

Statut Juridique

SCOP (Société Coopérative et Participative)

Présentation

Une Entreprise adaptée est une entreprise qui relève du milieu ordinaire mais a l'obligation d'employer 55% de travailleurs handicapés . Les EA (anciennement appelées "ateliers protégés") sont des entreprises à part entière, régies par le Code du travail. Elles permettent à des travailleur-euse-s handicapé-e-s d'exercer une activité professionnelle salariée, dans des conditions adaptées à leurs besoins. L'entreprise adaptée a pour vocation à être une passerelle vers les entreprises classiques. EAG Pâtisserie est une entreprise adaptée réalisant et vendant des pâtisseries et des produits traiteurs.

Objectifs & Missions

Sa singularité est qu'elle est composée d'une équipe salariée de personnes en situation de handicap physique et mental, avec une sensibilité apportée aux pratiques écoresponsables (achats en circuits courts, vaisselle réutilisable, gestion logistique permettant la réduction du nombre de kilomètres effectués).

L'objectif de l'association est d'offrir à chacun, quel que soit son handicap, l'opportunité de s'intégrer professionnellement, ainsi que de déconstruire les préjugés.





[Signaler une erreur](#) >